

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS



DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE FORMATION CONTINUE

CONSEILLER MOBILITÉ INSERTION

Conseil, accompagnement et formation à la mobilité des personnes en parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

OBJECTIFS

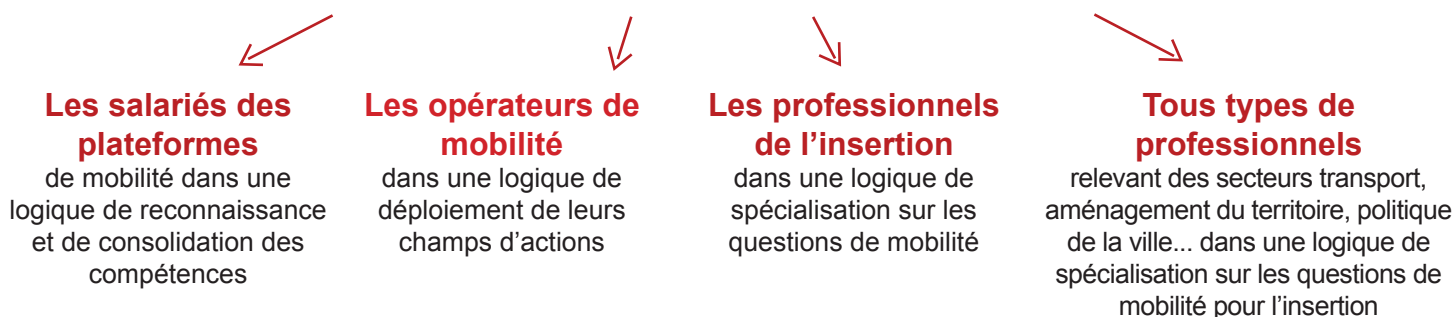
- **Renforcer et structurer les connaissances et savoir-faire** en matière de conseil, accompagnement et formation à la mobilité des personnes en parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle
- **Accompagner les trajectoires professionnelles des Conseillers Mobilité Insertion** en proposant une certification reconnue, inscrivant leurs activités en cohérence et en complémentarité des interventions socioprofessionnelles et des politiques publiques territoriales
- **Déployer un projet pédagogique combinant** les savoirs et savoir-faire
 - de l'École d'Urbanisme de Paris
 - de la Chaire d'Économie Sociale et Solidaire de l'Université Paris Est
 - des professionnels de la mobilité inclusive présents sur l'ensemble du territoire national

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- **Appréhender les enjeux sociaux, économiques et territoriaux de la mobilité inclusive**
- **Analyser et saisir les enjeux et logiques d'action des acteurs territoriaux**
- **Élaborer un parcours mobilité**
 - Conduire des entretiens centrés sur la personne
 - Organiser, formaliser et planifier les étapes du parcours
 - Articuler le parcours mobilité avec un parcours d'insertion
- **Accompagner les publics**
 - Repérer les difficultés individuelles d'apprentissages et d'usages et y remédier
 - Impliquer les individus dans leur parcours de mobilité
 - Suivre et évaluer leur progression
- **Coopérer efficacement avec les opérateurs de mobilité et les partenaires de l'insertion**
- **Contribuer à l'élaboration et/ou à l'adaptation des dispositifs de formation**

PUBLICS VISÉS

Professionnels exerçant dans tout type de structures en charge de déployer différentes formes d'accès à la mobilité : associations, collectivités, structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), entreprises, autorités organisatrices de la mobilité (AOM), opérateurs de transport...)



PROGRAMME DE LA FORMATION

126 HEURES DE FORMATION de février à novembre 2017

Module 1

9 et 10 février 2017

Mobilité
et insertion :
concepts, constats
et perspectives

Module 2

9 et 10 mars 2017

Qu'est-ce que la
« société de la
mobilité » ?

Module 3

30 et 31 mars 2017

La question sociale
de la mobilité
dans les politiques
publiques

Module 4

11 et 12 mai 2017

La mobilité pour
l'insertion : le
système des acteurs

Module 5

15 et 16 juin 2017

Le Conseil Mobilité
Insertion et le
parcours Mobilité

**Travaux
intersessions**

Module 6

6 et 7 juillet 2017

Les savoir-faire
opérationnels
du CMI

Module 6 bis

7 et 8 septembre 2017

Les savoir-faire
opérationnels du
CMI (suite)

Module 7

5 et 6 octobre 2017

Perspectives et
facteurs d'évolution
du métier de CMI

Module 8

9 et 10 novembre 2017

Soutenance
Mémoire
Bilan du parcours

**Une approche pédagogique innovante au
croisement de six grands domaines :**

- les transports,
- la mobilité,
- les politiques publiques nationales et territoriales,
- l'intervention sociale,
- la psycho-sociologie,
- les sciences de l'éducation.

INFORMATIONS

Durée et organisation

- 126 heures, 9 séminaires de travail
- 2 jours/mois pendant 10 mois, les jeudis et vendredis
- Début de la formation : 9 février 2017
- Fin de la formation : 10 novembre 2017

Lieu de formation

École d'Urbanisme de Paris – Cité Descartes
Bâtiment bienvenue - plot A
14-20 Bld Newton,
77450 Champs sur Marne

Modalités d'inscription

Formation continue

Conditions d'admissibilité

- Niveau de formation de deux années d'études supérieures
- ET expérience professionnelle de 2 ans dans le secteur de la mobilité,
- Possibilité de dérogation sur dossier « Validation des acquis professionnels »

Modalité d'admission

- Dossier de candidature
- Lettre de motivation, CV, entretien

Tarifs

- 3000 € + droits nationaux universitaires pour les salariés
- Tarifs spécifiques pour les financements personnels

CANDIDATURE

Dossier de candidature à télécharger à partir de juillet 2016 sur le site de l'École d'Urbanisme de Paris - www.eup.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Travaux pratiques individuels et collectifs
- Rédaction et soutenance encadrées d'un mémoire visant à approfondir une thématique en lien avec l'activité professionnelle du stagiaire

CONTACTS

Responsables pédagogiques

Marie-Hélène Massot, professeure à l'École d'Urbanisme de Paris
marie-helene.massot@u-pec.fr

Hervé Defalvard, maître de conférences, Directeur de la Chaire d'économie sociale et solidaire
herve.defalvard@u-pem.fr

Secrétariat de la formation

fc-eup@u-pec.fr
Tel : 01 71 40 80 33
Fax : 01 71 40 80 28

Cette formation est conçue par le Laboratoire de la Mobilité Inclusive, en partenariat avec l'École d'Urbanisme de Paris.



MEMBRES FONDATEURS



MEMBRES PARTENAIRES



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



AG2R LA MONDIALE



Conseil national des missions locales

